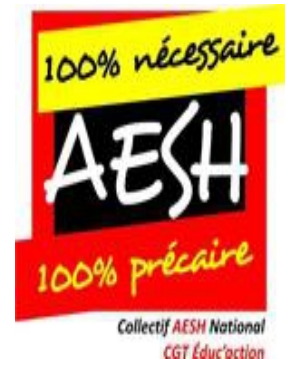




AESH : Blanquer ment !!



Lors de sa conférence de presse du 4 novembre, le ministre Blanquer a osé affirmer que *“la loi pour une École de la confiance du 26 juillet 2019 a permis d’engager à la fois une transformation de l’organisation de l’accompagnement des élèves en situation de handicap et une amélioration des conditions de recrutement, de formation et de travail de leurs accompagnants”*.

La réalité fait mentir le ministre !

Le ministre prétend que les problèmes de non versement de salaire se limitent à 2 académies. Si c’était vrai, ce serait déjà trop, mais hélas, c’est généralisé à l’ensemble du territoire ! Il en est de même pour la conformité des contrats.

Le ministre parle toujours de contrat pérenne et de sortie de la précarité pour les contrats de 3 ans qui ne sont pas une reconnaissance ! Ces contrats restent surtout à temps partiel imposés, sans assurance d’avoir un suivi de l’élève pendant plusieurs années. **En cette rentrée, les quotités de travail restent imposées aux AESH.** Encore un mensonge du ministre annonçant que les contrats permettent aux AESH *“qui le souhaitent de travailler plus et de disposer de revenus supérieurs”* !

Avec la mutualisation à outrance, les changements d’affectations se multiplient au détriment des conditions de travail des AESH : jusqu’à 7 élèves par accompagnant·e, dans des établissements différents. Les consignes gouvernementales étant de prioriser **l’affectation des AESH sur les PIALS au détriment des autres écoles et établissements**, certain·es AESH se sont vu·es retiré·es de leurs élèves et propulsé·es sur des PIALS loin de leur domicile. Des élèves se sont donc retrouvé·es sans AESH. Pour faire face au manque de personnel, les heures d’accompagnements des élèves sont même parfois diminuées. **La réalité est très loin de “l’accompagnement humain défini au plus près des besoins quotidiens de chaque élève” vendu par le ministre.**

Le ministre parle d’« AESH mieux intégré·es », alors que sur le terrain, les AESH n’ont pas accès aux outils professionnels, aucune formation digne de ce nom, mais des employeurs qui abusent de leur précarité.

La politique inclusive du ministère n’est qu’un simulacre ! Elle veut faire croire à une meilleure prise en charge de l’élève et à des conditions de travail plus humaines pour les AESH alors que l’objectif reste simple : économie budgétaire et gestion de la pénurie.

De la précarité, les AESH n’en peuvent plus ! Des mensonges du ministre, non plus !

La CGT Educ'action organise une journée nationale d'action le 20 Novembre, avec manifestation à Paris. **Dans l'Oise, la CGT éduc'action se joint au rassemblement intersyndical du mercredi 13 Novembre à 17h30 devant l'inspection académique de Beauvais (26 avenue Victor Hugo),** à l'occasion de l'audience accordée aux représentants syndicaux, qui y porteront les revendications des AESH.

L'UPSEN CGT Picardie souhaite amplifier le mouvement dans toute l'académie !
Contactez-nous : 07 62 65 12 22 / bdrouart@yahoo.com ou amiens@cgteduc.fr